



**10 décembre, 18h-21h**  
Ciné-Débat à L'Eldorado

**13 décembre, 13h30-19h30**  
Séminaire, Université de Guyane

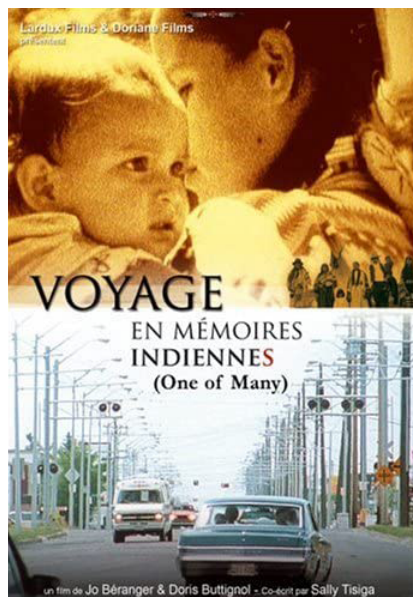
# **AUTOCHTONES ET ÉCOLE** *Réparer l'injustice ?*

**Contact : [grandconseilcoutumier@gmail.com](mailto:grandconseilcoutumier@gmail.com)**

**GRAND CONSEIL COUTUMIER  
DES PEUPLES AMÉRINDIENS & BUSHINENGUÉS**

# PROJECTION SOIRÉE CINÉ-DÉBAT

SAMEDI 10 DÉCEMBRE | 18h-21h



## Soirée Ciné-Débat à L'Eldorado

### VOYAGE EN MÉMOIRES INDIENNES

Documentaire | 2004 | 94 minutes

Jo Béranger et Doris Buttignol

Sally est une jeune femme autochtone originaire de la réserve de Lower Post située à la lisière du Yukon. Très jeune, Sally a été enlevée à sa mère pour être placée dans une famille d'accueil très loin de sa communauté d'origine. Parvenue à l'âge adulte et devenue elle-même mère, elle reconstitue difficilement l'histoire de sa famille dont tous les membres ont été dispersés. Aujourd'hui, elle cherche à comprendre pourquoi et comment tout cela est arrivé. Du Yukon au sud de l'Alberta, la quête de Sally réveille le souvenir de plusieurs générations d'enfants autochtones enlevés en bas âge à leurs parents pour être placés de force dans des pensionnats.

- > La projection sera suivie d'une **Table ronde avec Hélène Ferrarini, Kadi Johannes, Jean-Pierre Massias et Alexis Tiouka.**

### Cinéma L'Eldorado

21 Place des palmistes  
97300 Cayenne

# AUTOCHTONES ET ÉCOLE : RÉPARER L'INJUSTICE ?

Un séminaire organisé sous le Haut Patronage du Grand Conseil Coutumier des peuples amérindiens et bushinengues

### 1. Organisation

UNICEF France, IFJD - Institut Louis Joinet, Université de Guyane

### 2. Partenariats

Akenaïtuna, COPAG, CPN, FOAG, JAG, L'Effet Morpho, ONAG

MARDI 13 DÉCEMBRE | 13h30-19h30

## Université de Guyane, Amphithéâtre A

La question scolaire depuis le début de la présence française sur le territoire guyanais semble marquée par un paradoxe : alors que l'école républicaine a été et reste un instrument de promotion sociale et d'intégration dans la République, les populations autochtones ont souvent ressenti la scolarisation ou les conditions dans lesquelles celle-ci s'est opérée comme un mécanisme de discrimination et de négation de leur identité culturelle. Née à l'époque des homes indiens et encore réelle, après aujourd'hui cette perception négative – conséquence d'un certain nombre de réalités et de dysfonctionnements – subsiste encore au point d'incarner un risque pour le vivre-ensemble sur ce territoire.

**Le but de ce séminaire est d'analyser les fondements de cette perception négative et de proposer des voies pour sa résolution.**

### 13h30 - Ouverture

- > Discours d'ouverture du Président du GCC (ou son représentant), du représentant de l'UNICEF France, du Président de l'IFJD - Institut Louis Joinet et du Président de l'Université de Guyane (ou son représentant)
- > Présentation des ateliers par Florence Faberon, Professeure de droit à l'Université de Guyane, MINEA

### 14h - États des lieux

- > Témoignages
- > **Que nous disent les anciens pensionnaires des homes ?** Analyse et synthèse des entretiens par Hélène Ferrarini
- > **Que nous disent les enfants autochtones en 2022 ?** Analyse et synthèse par Myriam Dufay (L'Effet Morpho) et Jeannette Anataka (Akenaïtuna)



**15h à 18h30 - Ateliers de réflexion**

Ateliers 1 et 2 en parallèle

**ATELIER DE RÉFLEXION 1****Homes Indiens et Commission vérité : réparer l'injustice ?**

> **Animation par Jean-Pierre Massias, Professeur de droit public et Président de l'IFJD - Institut Louis Joinet**

Face à la question des enfants autochtones qui furent placés dans des pensionnats, les exemples étrangers (Canada, Groenland, Suède, Norvège, Finlande, Australie et États-Unis) montrent que la Justice transitionnelle peut être un instrument de réparation des dommages subis mais aussi de pacification sociale et de renforcement du vivre-ensemble. Cette pacification se construit par l'action d'une commission vérité qui – hors de toute condamnation – écoute les victimes et reconnaît leurs souffrances. L'objectif des commissions est d'assurer la coexistence de trois vérités : la vérité objective (obtenue par les contributions des analyses historiques et le travail sur les archives), la vérité ressentie (exprimée par l'ensemble des personnes impliquées dans l'histoire des homes et qui témoigne d'un ressenti et d'un traumatisme parfois subjectif) et la vérité dialogique (née du dialogue entre tous et qui permet une coexistence des ressentis et un vivre-ensemble respectueux).

**Le but de cet atelier est de montrer comment une commission vérité peut – et à quelles conditions – longtemps après les faits, contribuer à la réduction des traumatismes dont les effets peuvent être ressentis à l'époque contemporaine.**

**Les expert(e)s invité(e)s**

**Leslie Cloud**, Juriste spécialisée en droit des peuples autochtones et du droit d'asile, membre du réseau JUSTIP

**Ghislain Otis**, Professeur de droit spécialiste du droit des autochtones, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la diversité juridique et les peuples autochtones

**Catherine Savard**, Juriste à la Cour Suprême du Canada et auprès de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA)

**Niki Siampakou**, Docteure en droit et chargée de projet Recherche et Formation à l'IFJD - Institut Louis Joinet

**Au programme de l'Atelier de réflexion 1****1. Pourquoi une Commission Vérité et Réconciliation (CVR) ?**

15h à 16h

- Partager les récits
- Établir des responsabilités
- Reconnaître les victimes
- Réparer (individuellement, collectivement, matériellement, symboliquement)
- Proposer des réformes
- Réconcilier

**2. Quelle organisation pour la CVR ?**

16h10 à 17h10

- Mandat
- Durée
- Procédure
- Place des victimes / Composition
- Organisation administrative
- Dimension genre

**3. Une CVR, comment faire ?**

17h20 à 18h20

- Quel porteur ?
- Quelle stratégie de mise en place ?
- Procédure
- Comment convaincre les acteurs, les partenaires et l'État ?
- Quelle communication ?
- Appropriation par la population ?

## ATELIER DE RÉFLEXION 2

## 2022, quelles réalités pour les enfants aujourd'hui ?

## &gt; Animation par David Chenu, UNICEF France

L'accès à l'éducation en Guyane, d'après le rapport de l'UNICEF France (2021), se démarque péjorativement des données nationales par un écart conséquent des taux de scolarisation (exemple : 96% des 15-17ans, et 53% des 18-24ans, sont scolarisés au niveau national, 86% des 15-17ans, et 53% des 18-24 ans, en Guyane). Si les enfants des villages des terres intérieures sont davantage touchés par ce phénomène, ils font également face à des réalités spécifiques dues à l'éloignement de l'école de leurs lieux de vie. L'absence de collèges et de lycées de proximité oblige les enfants à quitter leur famille et leur village dès l'âge de 10-11 ans, pour plusieurs mois et durant de nombreuses années.

**Le Grand Conseil Coutumier a décidé de questionner les conditions de vie des enfants sur le littoral, la perte de repères et de lien qui en découle et le mal-être de la jeunesse autochtone aujourd'hui.**



## Au programme de l'Atelier de réflexion 2

### 1. L'hébergement sur le littoral

15h à 15h45

- Propositions
- Calendrier

### 2. L'exercice de la parentalité et le maintien du lien

16h à 17h15

- Transport scolaire et mobilité des familles
- Place des familles et des communautés dans la scolarité des enfants
- Modalités et calendrier

### 3. L'offre scolaire sur les territoires

17h30 à 18h15

- Le collège Teko-Wayana
- Le collège Wayâpi

### 18h30 - Restitution des travaux

#### CLÔTURE

#### Construire le vivre ensemble de demain

#### > Animation par Florence Faberon, Professeure de droit à l'Université de Guyane, MINEA

#### Témoignages

#### Restitution de l'Atelier 1

Jean-Pierre Massias, Professeur de droit public et Président de l'IFJD - Institut Louis Joinet

#### Restitution de l'atelier 2

David Chenu, UNICEF France

#### Conclusion générale

Jean-Philippe Chambrier, Secrétaire général du Grand Conseil Coutumier





**GRAND CONSEIL COUTUMIER**  
DES PEUPLES AMÉRINDIENS & BUSHINENGUÉS

